

La Courneuve : multiplier les occasions de s'impliquer

À La Courneuve, la municipalité a choisi de diversifier les instances de démocratie participative pour permettre à tous d'avoir un moyen de s'exprimer dans l'un des dispositifs suivants : les comités de voisinage, les commissions extra-municipales, les Rencontres La Courneuve 2010, l'Observatoire des engagements et le Conseil local de la jeunesse notamment.

Les comités de voisinage

Créés en 1998, ces comités sont ouverts à tous et ont pour but de rapprocher les élus et les habitants. Une réunion se tient tous les deux à trois mois dans chacun des huit quartiers. Informés par voie d'affichage, par publipostage et par annonce dans le journal municipal, les habitants sont invités à rencontrer les élus référents, à débattre de leurs difficultés quotidiennes et de l'avancement des projets dans le quartier. Les comités se déroulent en plusieurs temps : un thème à l'ordre du jour est présenté aux habitants, puis le bureau du comité répond aux questions soulevées à la réunion précédente et enfin viennent les interpellations aux élus sur les difficultés quotidiennes des habitants. Ces comités sont présidés par un maire-adjoint. Un conseiller municipal de secteur et un représentant du secrétariat général sont présents ; des techniciens municipaux peuvent y assister, dont ceux de la politique de la ville. Les comités sont dotés d'un bureau composé d'élus et d'habitants. Le rôle du bureau consiste à

suivre les grandes questions issues des comités de voisinage, à répondre aux habitants et à préparer les comités suivants. Ils diffusent les comptes-rendus des réunions et élaborent les ordres du jour. Le profil des participants, le fonctionnement des comités et leur fréquentation varient d'un quartier à l'autre. Ces huit comités rassemblent en moyenne trois cents personnes. Les habitants qui viennent aux comités font des propositions et mènent des initiatives : certains ont créé un groupe de travail, d'autres une association de locataires, ou ont décidé de faire une pétition. Ces comités sont donc aussi un moyen de conforter une identité de quartier.

Les commissions extra-municipales

Ce sont des instances de travail thématiques réunissant élus, habitants et services municipaux. En mai 2001, la municipalité crée cinq commissions auxquelles les habitants ont été invités à s'inscrire : solidarité-accès aux droits, emploi, aménagement de la ville, émancipation des citoyens et qualité de vie. Ces commissions sont appelées à se réunir trois à quatre fois par an en amont du bureau municipal et du conseil municipal. Elles invitent les habitants de tous les quartiers, en partenariat avec les élus et les techniciens, à élaborer des propositions concrètes pour la ville. Pour ce faire, les commissions peuvent être amenées à visiter les sites concernés.

*Rencontres La Courneuve 2010,
l'Observatoire des engagements et le
Conseil local de la jeunesse*

Le 11 décembre 1999, 300 personnes, élus, habitants et usagers de La Courneuve sont venus débattre et réfléchir à ce qui pourrait rendre leur ville plus agréable en imaginant La Courneuve à l'horizon de 2010. Pour préparer les débats, diagnostiquer les problèmes et envisager des solutions, cinq ateliers thématiques et un carrefour dédié à la jeunesse ont débuté à l'été 1999. Ces 6 groupes ont produit 200 propositions qui se sont traduites, à l'issue de la rencontre, par 195 engagements de la municipalité.

Un Observatoire des engagements a de fait été créé. Composé d'une quarantaine d'habitants, il assure le contrôle de la mise en œuvre de ces engagements. Pour mener sa mission, l'Observatoire réclame les éléments qui lui sont nécessaires à l'administration communale et diffuse une fois par an le bilan de ses observations. Un deuxième carrefour de la jeunesse a été organisé en 2001 et s'est traduit par la création du Conseil local de la jeunesse. Ce conseil, composé d'une quarantaine de jeunes organisés en commissions, est une instance consultative chargée de faciliter la prise en compte de la parole des jeunes.

Les deuxièmes Rencontres La Courneuve 2010 se sont déroulées les 18 et 19 janvier 2002 : les participants ont discuté lors de tables rondes consacrées notamment à l'aménagement urbain, au développement économique et à la prévention. Le forum des associations a par ailleurs été l'occasion de débats sur la place du mouvement associatif dans la démocratie et a permis la finalisation d'une charte entre les associations et la municipalité.

*Une participation spontanée : les
habitants-relais du quartier de la Tour*

Totalement distinct des instances précédentes lancées par la municipalité, un groupe d'habitants a pris à cœur le problème du relogement des locataires lors du projet de restructuration du quartier de la Tour. Ce quartier est situé au sud du grand ensemble des 4 000, a suscité une démarche de concertation avec les habitants dès 1996. Particulièrement concerné, un groupe d'habitants est devenu le lien privilégié entre les habitants et la municipalité : ils informent les habitants de l'évolution du projet et font remonter les remarques des habitants aux services municipaux. Leur mobilisation fut particulièrement forte pour le relogement des locataires avant la démolition du bâtiment Renoir en 2000.

Fruit d'un mouvement spontané, ces habitants ont été baptisés « habitants-relais ». Composés d'hommes et de femmes de tout âge, une cinquantaine d'habitants-relais répartis sur le grand ensemble participent bénévolement à plusieurs instances de démocratie participative. Ils sont devenus des interlocuteurs des institutions et des personnes-ressources au sein du quartier. Identifiés par la population, les habitants-relais favorisent la concertation avec la population sur les dossiers du grand projet de ville : ces habitants écoutent les plaintes et les besoins de voisins (le manque de commerce, les problèmes de propreté, la sécurité sur les parkings) qui ne participent pas forcément aux instances participatives de la ville et les informent des projets sur le quartier. Ils sont l'écho du quartier et permettent de multiplier les contacts pour les professionnels de la politique de la ville.

Les habitants-relais se réunissent avec deux élus référents du quartier : les projets d'aménagement leur sont présentés et ils élaborent des rencontres sur leur quartier : fêtes, repas de Noël, inauguration d'équipements. Ces habi-

tants sont également sollicités dans les nombreuses instances de participation : les comités de voisinage, les visites de quartiers. La municipalité souhaiterait que cette expérience se diffuse aux autres quartiers courneuviens.

Local Grand projet de ville
14, avenue du Général Leclerc
93120 La Courneuve
Tél. 01 48 37 93 00
Fax 01 49 34 05 96

Mots clés (indexation DPH) : PARTICIPATION DES HABITANTS, PARTICIPATION DES LOCATAIRES,
DÉMOLITION DU LOGEMENT, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE.

Fiche réalisée le 01/08/2002
